

**DELIBERATION (2026-35)
DU CONSEIL MUNICIPAL**

OBJET : Approbation du Budget Assainissement 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation : 23 avril 2026

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Sébastien SIRIEIX, Marielle GOUTTARD, Romain LEHMANN, Laura CHAMBADE, Marie DA COSTA, Alain LAGRU, Thierry CHALENDARD, Pierre DUPÊCHER, Fabien THIOLAS, Audrey VALLAT, Andréa ZANON, Hélène TARRIT-DESGENS, Marie PAULET, Nicolas JOIGNEAUX.
Secrétaire de séance : MME. Marielle GOUTTARD.

Monsieur le Maire présente :

- Le budget annexe Assainissement 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes, section d'exploitation et section d'investissement, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION	36 619 €	36 619 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	171 569 €	171 569 €

Au terme de la présentation et après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité,, approuvent le budget annexe Assainissement 2026 (section exploitation et d'investissement),

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus,
Affiché le 30 avril 2026,
Au registre sont les signatures,
En Mairie de La Roche Noire, le 30 avril 2026,
Le Maire, Pascal BRUHAT

La secrétaire de séance, Marielle GOUTTARD